

Municipal

Bulletin

CAZILHAC



N°8: JUIN 2024



SOMMAIRE

Editorial du Maire	2
Finances communales	3-5
Info mairie - commerces.....	6
Vie municipale et associative	7-9
Vie sportive	10
Urbanisme - Travaux	11-17
CCAS	18-19
Etat civil - A vos agendas	20



EDITORIAL DU MAIRE

Cela fait maintenant plus de quatre ans que vous m'avez confié le soin d'administrer notre commune et je souhaite vous présenter le bilan du travail réalisé.

Grâce à la persévérance de l'équipe municipale nous avons redynamisé les finances de la commune en s'appuyant sur le travail en régie de nos employés municipaux et en obtenant de nombreuses subventions auprès du Département, de l'Agglo, de l'Etat et de la Région. Cela nous a permis d'assainir nos finances tout en continuant à réaliser de nombreux travaux pour embellir notre commune et réhabiliter les bâtiments publics. De plus, deux prêts importants contractés par l'ancienne municipalité viennent d'arriver à terme ce qui va nous permettre d'investir et de réaliser de nouveaux travaux.

Le rond point à l'entrée du village a été entièrement repensé et aménagé, symbolisant le renouveau de notre commune. Les principales voies de communication ont été sécurisées que ce soit sur la route de Palaja, l'avenue Antoine Bardou et la rue Pierre Corneille. Le groupe scolaire, le foyer des jeunes, la salle des fêtes ont été entièrement rénovés au niveau des sols, de l'isolation, du chauffage et des murs intérieurs. Deux appartements ont été créés dans les locaux de l'ancienne école maternelle et une maison d'habitation a été restaurée dans le vieux village. Tous ces travaux ont été réalisés en régie par nos employés communaux et les logements sont actuellement en location. De nombreuses rues ont été goudronnées mais nous sommes conscients qu'il reste encore des voies à réhabiliter, cela est prévu dans un futur proche. Les courts de tennis ont été remis à neuf et recouverts d'une toiture de panneaux photovoltaïques. Le cœur du village a été restauré, tous les réseaux humides vétustes et obsolètes ont été refaits et les rues principales ainsi que la place du village goudronnées. La deuxième tranche débutera prochainement. Les travaux d'aménagement du lotissement communal du Sarrat sont terminés et les terrains sont mis à la vente. Les travaux des logements locatifs attenants à la mairie sont bien avancés et devraient être mis à disposition des locataires avant la fin de l'année 2024 par le bailleur social ALOGEA.

Comme vous pouvez le constater les réalisations sont nombreuses et apportent une touche de renouveau à notre beau village. Nous nous étions engagés durant notre campagne électorale à ne pas majorer le taux communal d'imposition, nous avons tenu notre promesse et il en sera de même en 2024. Vous pourrez voir tous les détails de ces réalisations dans les pages suivantes de notre bulletin municipal.

Mais bien sûr nous n'allons pas nous arrêter là et les projets sont nombreux.

Deux nouveaux appartements, un T2 et un grand studio vont être créés dans les locaux de l'ancienne école maternelle, toujours destinés à la location.

Les travaux d'un grand hangar municipal, en dessous du stade de Cazilhac, ont débuté. Il sera aménagé pour accueillir les ateliers municipaux, un local pour l'association audoise de défense des abeilles, un boulodrome, une salle de boxe, de musculation et des locaux pour les associations.

Un City Stade va être aménagé devant l'école pour permettre à petits et grands de pratiquer divers sports de ballon et une nouvelle aire de jeux pour les tout petits sera créée en remplacement de celle des terrasses de la Plaine.

Il est également prévu de renouveler l'éclairage de nombreuses rues (Pierre Corneille, les Amandiers, les Erables, Saint Flour, le Sarrat, Fount Guilhem ...) avec des ampoules à Led.

Je terminerai ce mot en rendant hommage à toutes les associations anciennes ou nouvelles qui animent ce village et qui œuvrent pour créer ce tissu social si nécessaire de nos jours. Félicitations à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter et que nous continuerons à soutenir. Elle seront mises à l'honneur lors d'une soirée festive cet automne.

Je vous souhaite à tous le meilleur et que ce printemps vous soit doux et agréable.

Le Maire,
Toni CARVAJAL



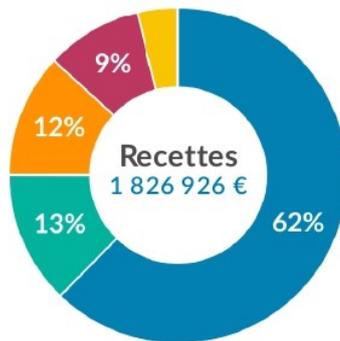
FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Financier Unique : Cazilhac

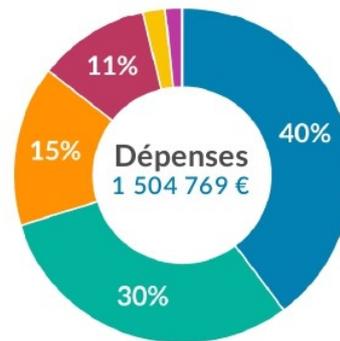
Le compte financier unique retrace la situation des finances de la commune. La situation financière est équilibrée au 31/12/2023. Une capacité d'autofinancement positive, un fonds de roulement de 832 105 € équivalent à 8 mois de charges, en progression par rapport à l'exercice 2022, une trésorerie de 611 230 €.

Compte Financier Unique 2023

Fonctionnement

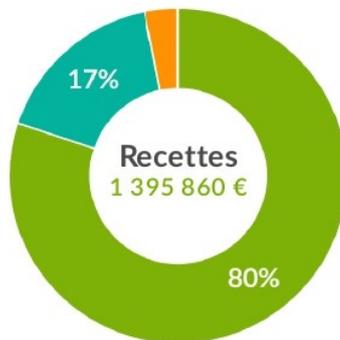


- Impôts et taxes : 1 137 998 €
- Produits des cessions : 232 724 €
- Dotations et participations : 216 736 €
- Autres recettes réelles : 167 478 €
- Produits des services : 71 990 €

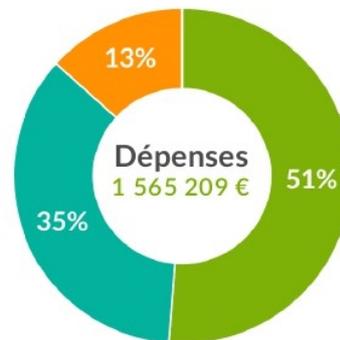


- Charges de personnel : 598 655 €
- Charges générales : 457 020 €
- Dépenses d'ordre : 232 724 €
- Charges gestion courante : 159 921 €
- Interêts d'emprunts : 32 385 €
- Autres dépenses réelles : 24 064 €

Investissement



- Dotations et subventions : 1 118 724 €
- Recettes d'ordre : 232 724 €
- Autres recettes réelles : 44 412 €



- Autres dépenses réelles : 802 467 €
- Dépenses d'équipement : 554 557 €
- Remboursement du capital : 208 185 €

Les résultats du CFU 2023

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	1 826 926 €	1 504 769 €
	Invest	1 395 860 €	1 565 209 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct	572 749 €	0 €
	Invest	106 546 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		3 902 083 €	3 069 978 €
Résultat de clôture de l'exercice		832 105 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Invest	0 €	0 €
Totaux cumulés		3 902 083 €	3 069 978 €
Résultat financier définitif		832 105 €	

► Une attention constante de maîtrise des dépenses courantes

► Des dépenses de personnel en baisse de 11 % par rapport à 2019.

► Une diminution constante de la dette.



Autofinancement de la collectivité

113 972€



Taux de réalisation recettes de Fonct

126%



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Cazilhac

Le budget primitif comprend l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année 2024. Cette année encore un effort particulier sera porté sur l'investissement: construction du hangar technique, aménagement du vieux village, création d'un city stade à côté de l'école, création de deux appartements. Il est à noter que les taux d'imposition restent inchangés. La commune poursuit son désendettement.

Budget Primitif 2024

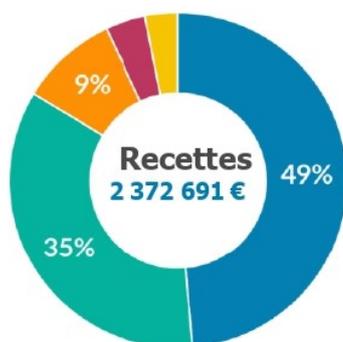
Fonctionnement

2 372 691 €

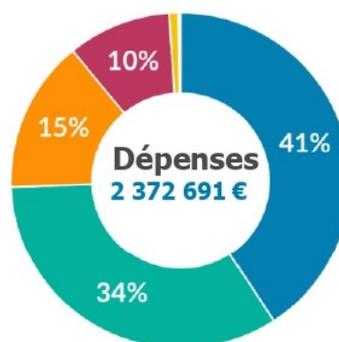
Investissement

661 442 €

Fonctionnement



Impôts et taxes :	1 153 287 €
Excédent antérieur :	832 104 €
Dotations et participations :	221 863 €
Autres recettes :	91 757 €
Produits des services :	73 680 €



Charges générales :	966 667 €
Charges de personnel :	800 000 €
Virement à section d'invest :	346 176 €
Charges gestion courante :	234 392 €
Intérêts d'emprunts :	21 000 €
Autres dépenses :	4 456 €

Investissement



Virement de section de fonct :	346 176 €
Dotations et subventions :	225 927 €
Excédents de fonct capitalisés :	62 802 €
Autres recettes :	26 537 €



Dépenses d'équipement :	541 640 €
Déficit d'invest reporté :	62 802 €
Remboursement du capital :	57 000 €

Les orientations du Budget

- Autres investissements
- Achat d'un tracteur
- Rénovation de la clôture du groupe scolaire



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Cazilhac

Hangar service technique -
boulodrome - salle de boxe -
maisons des associations



Projets d'investissement et vie de la commune

Réfection du vieux village :

284 000 €

Hangar service technique :

100 000 €

Achat d'un tracteur :

29 400 €

Clôture des courts de tennis :

21 355 €



Réfection du vieux village: voirie -
réseaux (eau - assainissement -
éclairage)

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



76%

2 001 059 €

Admin générale

1 163€ / habitant



21%

541 640 €

Infrastructures

315€ / habitant



3%

78 000 €

Rembours dette

45€ / habitant



0%

0 €

Autres dépenses

0€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

CONCLUSIONS ETABLIES PAR LA TRESORERIE DE CARCASSONNE AGGLO

La situation financière de la commune de Cazilhac s'est fortement améliorée depuis 2019.

Le fonds de roulement modeste en début de période : 249 000 € au 31 décembre 2019 a progressé de 233 % entre 2019 et 2023.

La commune n'ayant souscrit aucun nouvel emprunt sur la période, elle s'est fortement désendettée. L'encours de la dette s'élève à 611 000 € fin 2023 contre 1 423 000 € fin 2019.

Ainsi au 31 décembre 2023, tous les indicateurs sont favorables :

- Une capacité d'autofinancement nette très correcte qui permet à la commune d'autofinancer une partie de ses dépenses d'équipement
- Un fonds de roulement (réserves) très conséquent fin 2023 et qui s'élève à 832 000 € équivalant à 8 mois de charges alors que le Ministère de l'Économie et des Finances n'en préconise que 2
- Une trésorerie confortable
- Un niveau d'endettement modeste au regard des ratios moyens

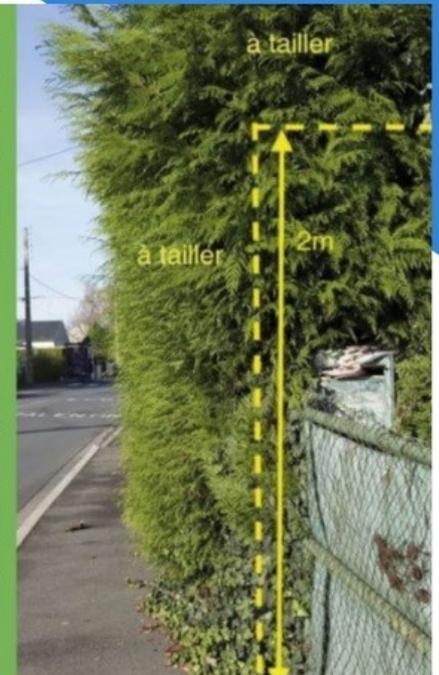
La commune possède des marges de manœuvre en matière d'endettement et d'autofinancement pour ses futurs investissements.

INFO MAIRIE

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
pour le bien-être et la sécurité de tous !**

COMMERCES



Depuis le 2 avril les nouveaux propriétaires de l'Épicerie, Sophie et Mathieu, ont ouvert leurs portes. Ils vous accueillent du mardi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche de 8h à 12h30.

Julie a ouvert son salon d'esthétique au centre commercial. Elle vous propose différents soins, épilations, pose de vernis, ...

Pour plus de renseignements sur les prestations, prenez rendez-vous sur www.planity.com ou par téléphone au 06.52.07.30.36.



VIE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE



La 1ère course de caisses à savon a fait un carton !



L'édition des 30 ans de la Birado a réuni plus de 400 vététistes.



Cérémonie du 11 novembre 2023.



Le Téléthon organisé par le CCAS et les associations les 9 et 10 décembre 2023 a permis de reverser 2 799 € à l'AFM Téléthon.



Magie de Noël sur la place de la Noria les 15 et 16 décembre 2023.



Vœux du Maire le 7 janvier 2024.



Fête d'hiver
les 13 et 14 janvier 2024



Première séance du Ciné club



Information sur la rénovation énergétique
avec le PReAU de Carcassonne Agglo



Marche pour Mars bleu



Carnaval de l'école avec
l'association Cazi Mômes



Conférence
« Châteaux d'Aude vus du ciel »



Salon du bien-être les 6 et 7 avril



Inauguration des nouveaux
courts de tennis



Spectacle de l'Atelier théâtre
Cazilhac-Palaja



Visite patrimoniale avec l'association
Eden Arts



Exposition de l'association
« Peinture en Liberté »

Expositions, conférences, lotos, vide greniers,
thés dansants, concerts...

Tout au long de l'année les
associations font vivre notre village !

VIE SPORTIVE



Les trophées du XIII d'Or mettent à l'honneur les acteurs du rugby à XIII audois amateur. Félicitations à Benjamin GELIS et Christophe HUGAULT qui obtiennent respectivement le trophée « entraîneur » et « éducateur ».

Benjamin est le directeur de l'ALAE et du club ados de Cazilhac, ancien joueur de rugby de l'ASC, il est maintenant le coach de Villeneuve-Minervois.

Christophe habite à Cazilhac, son expérience et son passé de militaire lui ont permis de développer un sens aigu de la responsabilité et du devoir.



Lola BURTÉ est championne départementale de judo en cadette 1 dans sa catégorie. Elle est vice championne de France en jiu-jitsu brésilien.

Elle est également championne régionale d'Occitanie en Ne-waza et termine 5ème au championnat de France dans sa catégorie.

Elle termine également 5ème au championnat d'Europe et meilleure française dans sa catégorie.

Lola s'est qualifiée pour les championnats du monde en Crète qui auront lieu fin octobre !

Melissa BURTÉ est championne départementale de judo en benjamine dans sa catégorie.



Les U17 du FC Briolot vainqueurs 5-2 en challenge Loubatière contre le HMO et champions de l'Aude de 2ème division !

URBANISME - TRAVAUX

Amélioration du cadre de vie



Vous avez tous vu cette boîte à livres installée près de l'école depuis quelques mois. Elle est une porte d'accès à la culture, une incitation à la lecture pour petits et grands dans la civilité et le partage et cela 24h/24.

Un règlement est affiché à l'intérieur pour qu'elle puisse fonctionner dans cet objectif. Elle a été fabriquée et installée par les services techniques de la mairie.

Nous vous remercions d'avoir participé à son approvisionnement.

Installation de 2 bancs chemin du Sarrat et rue des Pyrénées.



Rénovation de l'abribus route de Palaja et création d'un nouvel arrêt de bus scolaire route de Villefloure.



Rénovation des toilettes publiques.

Amélioration du cadre de vie



Le rond-point à l'entrée du village est terminé.



Aménagement de la route de Palaja, plantation d'une haie de photinias et de lauriers roses.



Installation de spots RGB au pied des palmiers et réfection de l'éclairage à led autour de la mairie.

Rénovation et valorisation des bâtiments publics



Les travaux de l'école débutés l'année dernière ont continué avec le remplacement de l'ancien grillage de la cour de l'école primaire par une structure rigide et l'installation d'un visiophone dans le nouveau sas d'entrée.

Les sols ont été entièrement rénovés, les peintures refaites et toutes les classes sont maintenant équipées de climatiseurs réversibles.



Les toits de l'église et de la salle de l'âge d'or ont été rénovés.



Création de deux logements T2 dans l'ancienne école.

Rénovation et valorisation des bâtiments publics



La salle des fêtes a été totalement rénovée : nouveau sol, peinture, isolation, menuiseries, climatisation.

Bâtiments et installation à usage sportif



Les courts de tennis ont été remis à neuf, nouveau revêtement de sol, nouveau grillage et ils sont maintenant recouverts d'une toiture de panneaux photovoltaïques. L'éclairage du stade a également été rénové.



Voies de circulation et sécurité



Installation de ralentisseurs rue Pierre Corneille.

Eclairage public avenue Antoine Bardou.

Feu rouge et stops route de Palaja.



Projets



L'aménagement du lotissement « le Sarrat » est terminé, les constructions vont bientôt débuter.

*Des lots sont encore disponibles
(se rapprocher du secrétariat de la mairie).*

Construction de l'ossature du hangar municipal.



Réfection des voiries



Cour de l'âge d'or

Salle des fêtes



Foyer des jeunes et
atelier municipal

Résidence Fout Guilhem et
Impasse des oliviers





Les travaux dans le vieux village se poursuivent par la réfection des réseaux secs et humides, la rénovation de l'éclairage public, l'aménagement de la place du château, de la rue basse, de l'escalier et de la montée du château (mur de soutènement en pierre et pose d'une main courante en fer forgé).

La 2ème phase débutera prochainement.



La commune s'est équipée d'un nouveau tracteur de marque Kubota en remplacement de l'ancien qui ne fonctionnait plus ainsi que d'un pulvérisateur Airless pour les travaux de peinture.

Retour sur les derniers mois

En novembre 2023, une animation « le rire au secours du bien-être » ou « yoga du rire » réunissait une vingtaine de personnes dans la salle du Conseil Municipal pour un moment de récréation mais aussi un excellent exercice respiratoire.



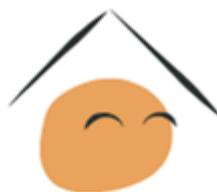
Le 21 décembre 2023, 150 Cazilhacois(es) partageaient un autre moment de détente avec la prestation de l'Atelier Théâtre Cazilhac-Palaja. Ils ont dégusté les bûches de la Biscuiterie Confiserie Maury et ont retiré leur colis de Noël. Au total, 290 colis ont été offerts par le CCAS à 426 personnes de plus de 70 ans. Ces manifestations illustrent avec d'autres notre souci de maintenir un lien social avec les aînés

Signature de la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors

Lutter contre l'isolement des seniors c'est justement multiplier les animations qui leur sont destinées comme nous le faisons déjà depuis 2020 dans le but de retarder la perte d'autonomie. (ateliers d'initiation et perfectionnement au numérique, formation aux gestes qui sauvent, rencontres conviviales, etc.). L'isolement social des seniors est un facteur de fragilité qui précipite le sentiment d'inutilité, le repli sur soi et la dépendance.

Cette charte est initiée par le Conseil Départemental de l'Aude et a été signée en janvier 2024 par Monsieur le Maire de Cazilhac également Président du CCAS. La commune de Cazilhac s'engage ainsi à coopérer dans le cadre d'un réseau départemental autour de valeurs fondamentales communes de solidarité, d'indépendance, de bienveillance, pour poursuivre la mise en place d'actions sur le plan local.

De façon permanente, le CCAS de Cazilhac est à votre disposition pour accueillir vos demandes, vos suggestions pour développer ces actions.



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

MaPrimeAdapt' : une aide pour adapter le logement

C'est une nouvelle aide en faveur de l'adaptation des logements au vieillissement. Depuis le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeAdapt' devient l'aide à la pierre unique sur tout le territoire à la place des aides actuelles de l'Anah, de la CNAV et du Crédit d'impôt. La perte d'autonomie ou de mobilité nécessite parfois d'adapter le logement pour rester chez soi en toute sécurité et plus longtemps.

Elle est soumise à plusieurs conditions d'âge, de handicap et de ressources.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le CCAS qui vous orientera ensuite vers les 2 organismes habilités :

ADGI AUDE GESTION (06.10.87.24.46) et OC'TEHA (09.61.66.92.65)

INSCRIPTION AU
registre canicule



Le registre canicule

(obligation légale conforme aux articles L 2212-2 et L 2212 – 4 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le registre canicule est un fichier communal qui recense toutes les personnes vulnérables face aux grosses chaleurs, souhaitant être surveillées par les services de la Mairie (appels téléphoniques, visites...). Il est déployé quand le Plan Canicule niveau 3 est activé.

La loi définit par « personne vulnérable » une personne de plus de 65 ans ou en situation de handicap.

Vous souhaitez y être inscrit(e) ? Pour cela, vous trouverez joint à ce journal un formulaire à compléter et à remettre à la Mairie. Si vous en avez déjà rempli un dans le passé, il convient de le renouveler car ce registre doit être mis à jour 2 fois par an.

ETAT CIVIL

Bienvenue à ...

Sandro PREUD'HOMME né le 26 mai 2023
Louca ECHEVESTE né le 24 juillet 2023
Raphaël PEYRAZAT né le 6 août 2023
Milann PEDRERO né le 25 septembre 2023
Arthur AGULLO né le 5 février 2024
Livio FAVIER SANCHEZ né le 8 février 2024
Giulia CARRIERE PAYET née le 26 février 2024
Joseph NEYRET né le 20 avril 2024
Rafael GRONDIN né le 23 avril 2024

Ils nous ont quittés ...

Emmanuel CHOUPAY le 5 juin 2023
Georges GUIRAUD le 30 juin 2023
Gérard ESCOFFIER le 5 août 2023
Henri CAYROL le 5 août 2023
Renée GANE née CHAUSSADE le 29 août 2023
Félix BIQUE le 18 octobre 2023
Dominique LIMONGI le 26 novembre 2023

Ils se sont dit oui ...

Daniel FERNANDEZ & Carole RODIERE le 24 juin 2023
Fabrice SARTORE et Virginie NEGRE le 14 juillet 2023
Quentin BOUCHARDY et Marine CHRETIEN le 28 juillet 2023
Pierrick FUCHS et Magali CHAPEAU le 14 août 2023
Emmanuel VIGLIENO et Delphine PRETOU le 2 septembre 2023
Ariane BLIN et Maxime BOURJOT le 23 septembre 2023
Ouahib FRIYED et Sylvie LECLERCQ le 30 septembre 2023
Daniel CARVAJAL et Pascal CARPENTIER le 30 septembre 2023

René DE COLLE le 18 décembre 2023
Marie-Antoinette JULIEN née CADRES le 21 décembre 2023
Francis RIGAUD le 12 février 2024
Gilberte CASTRO née ILLAC le 31 mars 2024
Franck ZAKRZEWSKI le 4 avril 2024
Marie-Claire RIVES née ALBOUY le 13 mai 2024
Louis AURIOL le 26 mai 2024

A VOS AGENDAS

Du 13 au 26 juin

*Exposition « Côté Jardin » de l'association Cazi Arts
Salle du Conseil Municipal
Vernissage jeudi 13 juin à 18h00*

Samedi 15 juin

*Spectacle Cazi en scène organisé par Cazi Vocce
A 20h30 - Salle polyvalente
Entrée 10€ et une boisson gratuite
Gratuit pour les moins de 12 ans*

Samedi 22 juin

*Saint Jean organisée par le Comité des Fêtes
Repas et soirée musicale avec le duo « The White Duke »
Place de la Noria
Menu : apéritif, salade, poulet basquaise, frites, glace et vin compris
(Prix : 18 € par personne, ados 10 € et enfant jusqu'à 12 ans gratuit)
Réservation et paiement chez M. Guy ASSERE au 27, rue des Peupliers
avant le vendredi 21 juin*

Mercredi 26 juin

*Permanence France Services
De 9h00 à 12h00 - Mairie de Cazilhac*

Retrouvez toutes les informations sur les événements à venir

	sur le site internet cazilhac.fr
	sur la page Facebook de la mairie de Cazilhac
	directement auprès des associations organisatrices
	En téléphonant à la mairie au 04.68.79.60.23